



Convention sur les armes à sous-munitions
Première Conférence d'examen (Dubrovnik, 7-11 septembre 2015)

Déclaration générale de M. l'ambassadeur Yves Marek

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les délégués,

Je tiens avant tout à vous féliciter pour votre élection et à remercier la Croatie d'accueillir cette première Conférence d'examen de la Convention sur les armes à sous-munitions.

La France s'associe à la déclaration prononcée par l'Union européenne, et souhaite ajouter quelques éléments à titre national.

Tout d'abord, la France déplore que l'usage des armes à sous-munitions continue d'être une réalité dans un certain nombre de conflits, et condamne de tels agissements avec la plus grande fermeté.

La Convention d'Oslo sur les armes à sous-munitions constitue un progrès incontestable du désarmement et une norme essentielle du droit international humanitaire. La France a tenu à être parmi les premiers pays à la ratifier, dès 2009. Depuis lors, elle ne ménage pas ses efforts pour remplir ses obligations au titre de la Convention.

En matière de destruction des stocks, la France se veut exemplaire quant à ses obligations au titre de l'article 3. Lors de l'entrée en vigueur de la Convention, la France possédait 35.000 armes à sous-munitions contenant près de 15 millions de sous-munitions. Depuis, nous avons réalisé d'importants progrès, et nous sommes aujourd'hui en mesure d'annoncer que la France aura terminé la destruction de ses stocks en avance sur l'échéance prévue par la Convention. En l'absence d'imprévus industriels, l'achèvement de la destruction des stocks français d'ASM devrait intervenir à la mi-2016.

La France a été pleinement engagée en sa qualité de co-président du groupe de travail sur la destruction des stocks avec l'Albanie cette année. Elle se réjouit d'en partager la présidence avec le Mexique durant l'année à venir.

En matière d'universalisation, la France salue les nombreuses adhésions qui sont intervenues depuis la Conférence de San José au Costa Rica en 2014, et qui constituent un progrès remarquable. Nous sommes convaincus de la nécessité de poursuivre nos efforts afin que la Convention d'Oslo s'impose comme une norme globale. C'est pourquoi nous effectuons régulièrement de nouvelles démarches auprès d'Etats n'ayant pas encore ratifié la Convention, dont les plus récentes, coordonnées avec les coprésidents du groupe de travail sur l'universalisation, ont eu lieu au printemps dernier. Nous avons reçu des retours encourageants, et espérons que les adhésions se poursuivront d'ici à la prochaine Conférence des Etats parties à un rythme similaire à celui que nous avons observé l'année passée.

En ce qui concerne la coopération et l'assistance, la France poursuit son aide à la dépollution des zones contaminées, notamment en matière de formation, et en particulier en soutenant le Centre du Bénin. Nos efforts dans ce cadre permettent aux pays bénéficiaires de créer leur propre expertise nationale en matière de destruction de mines antipersonnel, d'armes à sous-munitions, et des restes explosifs de guerre. La dépollution des zones contaminées et l'assistance aux victimes sont d'ailleurs particulièrement propices à la mise en place de synergies croissantes entre les Conventions d'Ottawa et d'Oslo.

La France reste pleinement impliquée dans les différents aspects de la Convention d'Oslo, et se réjouit de poursuivre sa mise en œuvre dans le cadre de cette première Conférence d'examen.

Je vous remercie.